

Désignation de l'entreprise : SARL HD TRANSACTIONS										Néant		*
			Exercice N						Exercice (N-1)			
			France			Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		FA		FB		FC					
	Production vendue biens* services*		FD		FE		FF					
			FG	8 667 407	FH	5 000	FI	8 672 407	5 880 561			
	Chiffres d'affaires nets*		FJ	8 667 407	FK	5 000	FL	8 672 407	5 880 561			
	Production stockée*						FM					
	Production immobilisée*						FN					
	Subventions d'exploitation						FO					
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)						FP	554	388			
	Autres produits (1) (11)						FQ	258	1			
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	8 673 220	5 880 950			
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS					
	Variation de stock (marchandises)*						FT					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	(349)	688			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *						FW	2 653 391	1 141 854			
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	45 626	37 757			
	Salaires et traitements*						FY	1 598 554	2 222 190			
	Charges sociales (10)						FZ	731 173	910 494			
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions						GA	18 981	12 063		
								GB				
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	615 217			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD					
	Autres charges (12)						GE		1			
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	5 662 593	4 325 046			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	3 010 627	1 555 904				
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH					
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI					
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ					
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK	257 867	130 233			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	511				
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	132				
	Différences positives de change						GN					
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO					
	Total des produits financiers (V)						GP	258 511	130 233			
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		30			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	74 221	64 073			
	Différences négatives de change						GS					
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT					
	Total des charges financières (VI)						GU	74 221	64 103			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	184 290	66 130				
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 194 917	1 622 034				

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SARL HD TRANSACTIONS										Néant ☐ *				
										Exercice N		Exercice N-1		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA	2 000			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB	2 000			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD	4 000			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE				
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			1 401	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH			1 401	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	4 000		(1 401)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	791 198		421 686	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	8 935 731		6 011 183	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 528 012		4 812 235	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	2 407 719		1 198 948	
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO				
	(2)	Dont produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HY				
	(3)	Dont - Crédit bail mobilier * - Crédit bail immobilier								IG				
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								HP				
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								HQ				
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								1H				
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)								1J	257 867		130 233	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								1K	22 634		11 895	
	(6ter)	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								HX	11 000			
	(9)	Dont transferts de charges								RC				
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)								RD				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A1				
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A2	258 779		188 609	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives								A3				
	(13)	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite								A4				
	(13)	obligatoires								A5	258 779			
	(13)	dont cotisations Madelin								A6				
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)								Exercice N				
											Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels	
	LITIGE ARTICLE 700												2 000	
PRODUIT DE CESSIOn IMMOB CORPORELLE												2 000		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :								Exercice N					
										Charges antérieures		Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

HD TRANSACTIONS

Société à responsabilité limitée au capital social de 100.200 euros
Siège social : 59, avenue de la Grande Armée – 75016 Paris
572 196 095 RCS Paris

(La « Société »)

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 29 MARS 2023

AFFECTATION DU RESULTAT EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2024

DEUXIEME RESOLUTION (Affectation du résultat)

L'Assemblée, sur proposition de la gérance, décide d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice clos au 30 septembre 2023 s'élevant à 2.407.719 euros comme suit :

- Distribution aux associés d'un dividende de 900.000 €
- Affectation du solde au compte report à nouveau, soit..... 1.507.719 €

Le dividende ressortira à 1.796,41 euros pour chacune des 501 parts sociales et sera payable au siège social à l'issue de la présente l'assemblée.

En conséquence :

- La réserve légale reste fixée à 10.020 euros ;
- Le compte « report à nouveau » est porté à la somme de 7.444.023 euros ;
- Le compte « autres réserves » reste fixé à 995.107 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts (« CGI »), il est précisé que les dividendes distribués au titre des trois précédents exercices et que le montant des revenus éligibles et non éligibles à l'abattement de 40 % mentionné au 2° du 3 de l'article 158 du CGI sont les suivants :

Exercice	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement	Dividende net par action
	Dividendes	Autres revenus distribués		
30.09.2022	-	-	900.000 €	1.796,41 €
30.09.2021	-	-	1.200.000 €	2.395,21 €
30.09.2020	-	-	-	-

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

EXTRAIT CERTIFIE CONFORME


LA GERANCE

Cabinet LEGUIDE

Société de Commissariat aux comptes

2 rue Tournefort, 75005 Paris

Tel 09 73 53 58 13

Email : alain.leguide@cabinetleguide.com

HD TRANSACTIONS

Société à Responsabilité Limitée au capital de 100 200 Euros

*59 Avenue de la Grande Armée
75116 – PARIS*

R.C.S. Paris B 572 196 095

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

SARL HD TRANSACTIONS
59 Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2023

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société HD TRANSACTIONS relatifs à l'exercice clos le 30 SEPTEMBRE 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice :

- L'annexe des comptes annuels précise que les titres de participation sont enregistrés à leur valeur d'acquisition. La valeur d'utilité de ces titres de participation étant au moins égale à la valeur portée au bilan. Nous nous sommes assurés du caractère raisonnable des hypothèses retenues pour l'application de ces critères.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des gérants et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par les Gérants.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société¹ à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 15 mars 2024

Cabinet Leguide



Alain Leguide

Commissaire aux Comptes

HD TRANSACTIONS

Société à responsabilité limitée au capital social de 100.200 euros

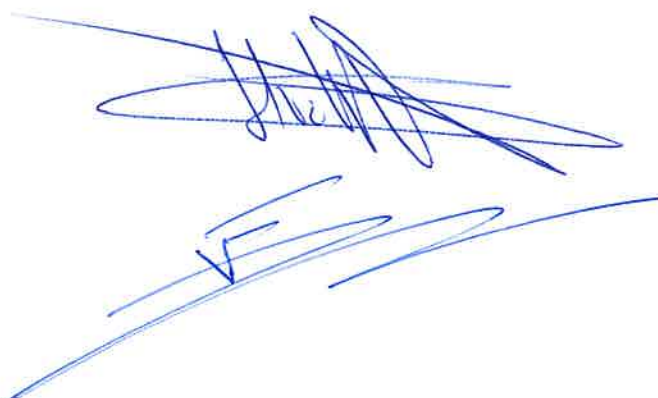
Siège social : 59, avenue de la Grande Armée – 75016 Paris

572 196 095 RCS Paris

COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2023

**CERTIFIE CONFORME
PAR LA GERANCE**

Two blue ink signatures are present. The top signature is a complex, stylized scribble. The bottom signature is more fluid and appears to be a cursive 'F' followed by a long horizontal stroke.

Désignation de l'entreprise : SARL HD TRANSACTIONS										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 1 2																															
Adresse de l'entreprise 59 AVENUE DE LA GRANDE ARMEE										75116 PARIS										Durée de l'exercice précédent* 1 2																					
Numéro SIRET* 5 7 2 1 9 6 0 9 5 0 0 0 3 6																				Néant ☐ *																					
																				Exercice N clos le, 13 0 0 9 2 0 2 3										N-1 13 0 0 9 2 0 2 2											
										Brut 1										Amortissements, provisions 2										Net 3										Net 4	
Capital souscrit non appelé (I)										AA																															
EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *										AB											AC																		
		Frais de développement *										CX											CQ																		
		Concessions, brevets et droits similaires										AF											AG																		
		Fonds commercial (1)										AH	579										AI	579																	
		Autres immobilisations incorporelles										AJ	18 873										AK	18 873																	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles										AL											AM																		
		Terrains										AN											AO																		
		Constructions										AP	361 732										AQ	360 269																	
		Installations techniques, matériel et outillage industriels										AR	14 214										AS	14 214																	
		Autres immobilisations corporelles										AT	244 741										AU	203 041																	
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES (2)	Immobilisations en cours										AV											AW																		
		Avances et acomptes										AX											AY																		
		Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence										CS											CT																		
		Autres participations										CU	2 522 052										CV	2 522 052																	
		Créances rattachées à des participations										BB	8 853 448										BC	8 853 448																	
		Autres titres immobilisés										BD											BE																		
		Prêts										BF											BG																		
		Autres immobilisations financières*										BH	13 228										BI	13 228																	
		TOTAL (II)										BJ	12 028 867										BK	596 397																	
		ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements										BL	1 215										BM	1 215															
En cours de production de biens										BN											BO																				
En cours de production de services										BP											BQ																				
Produits intermédiaires et finis										BR											BS																				
Marchandises										BT											BU																				
Avances et acomptes versés sur commandes										BV											BW																				
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*										BX	1 654 693										BY	700 516																		
	Autres créances (3)										BZ	20 772										CA	20 772																		
	Capital souscrit et appelé, non versé										CB											CC																			
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)										CD	1 306 160										CE	1 306 160																		
DIVERS	Disponibilités										CF	1 217 531										CG	1 217 531																		
	Charges constatées d'avance (3)*										CH	52 518										CI	52 518																		
	TOTAL (III)										CJ	4 252 889										CK	700 516																		
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)										CW																													
		Primes de remboursement des obligations (V)										CM																													
		Ecart de conversion actif* (VI)										CN																													
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)										CO	16 281 756										IA	1 296 913																	
	Renvois : (1) Dont droit au bail										(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :										CP	0										(3) Part à plus d'un an : CR									
	Clause de réserve de propriété :*										Immobilisations :										Stocks :										Créances :										

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans le notice n° 2023

Désignation de l'entreprise : SARL HD TRANSACTIONS

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N		Exercice N-1		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.0.0.....2.0.0.....)			DA	100 200	100 200		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB				
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence		EK	)	DC			
	Réserve légale (3)			DD	10 020	10 020		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE				
	Réserves réglementées (3)* (		Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours	B1	)	DF		
	Autres réserves (		Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants*	EJ	)	DG	995 107	995 107
	Report à nouveau			DH	5 936 304	5 637 357		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	2 407 719	1 198 948		
	Subventions d'investissement			DJ				
	Provisions réglementées *			DK				
	TOTAL (I)			DL	9 449 350	7 941 631		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM			
Avances conditionnées			DN					
TOTAL (II)			DO					
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP				
	Provisions pour charges			DQ				
	TOTAL (III)			DR				
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS				
	Autres emprunts obligataires			DT				
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	3 499 390	4 472 766		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs		EI	)	DV	703 214	880 580	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	75 051	199 446		
	Dettes fiscales et sociales			DY	889 986	729 565		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ				
	Autres dettes			EA	367 851	200 340		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB				
	TOTAL (IV)			EC	5 535 493	6 482 698		
	Ecart de conversion passif * (V)			ED		220		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	14 984 843	14 424 549		
RENVIS	(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital			1B			
	(2)	Dont	{	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
				Ecart de réévaluation libre	1D			
				Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF			
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 027 566	2 991 993	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.